



SAINT-LOUIS

Agglomération

Terres d'avenir

Multi-accueil « Les Loustics »
22 rue Belfort 68730 Ranspach-le-Bas
☎ 03.89.68.26.21 📠 03.89.68.89.03
✉ loustics@agglo-saint-louis.fr

- CERTIFICAT D'APTITUDE - Pour l'enfant né à partir de 2018

ENTREE AU MULTI-ACCUEIL (À remplir par le médecin de l'enfant)

Je soussigné(e) Docteur
certifie que l'enfant né(e) le
est apte à la vie en collectivité et que les vaccinations obligatoires sont en règle.

Vaccination contre	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	18 mois
Diphtérie, Tétanos, Poliomyélite, Coqueluche, Haemophilus influenzae b, Hépatite B	1 ^{ère} dose <input type="checkbox"/>	2 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>		3 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>		
Pneumocoque	1 ^{ère} dose <input type="checkbox"/>	2 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>		3 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>		
Méningocoque C			1 ^{ère} dose <input type="checkbox"/>		2 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>	
Rougeole, Oreillons, Rubéole					1 ^{ère} dose <input type="checkbox"/>	2 ^{ème} dose <input type="checkbox"/>

Nombre de cases cochées :

Antécédents médicaux, maladie chronique, nécessitant une prise en charge ou une vigilance particulière en collectivité :

Traitement de fond de l'enfant (s'il y a lieu) :

Allergies (alimentaires, médicamenteuses, saisonnières) :

Problèmes particuliers touchant l'enfant (pouvant être utile de connaître au sein de la collectivité) :

Ne présente aucune contre-indication à :

- l'application d'une crème à base d'Arnica (en cas de nécessité à partir d'1 an)
- l'application d'une crème protectrice pour le change (en cas d'érythème fessier)

Signature et cachet du médecin :

Fait à :

Le :

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Saint-Louis Agglomération afin d'assurer la gestion administrative et financière du service Petite Enfance. Les données collectées seront communiquées aux agents habilités du service Petite Enfance, ainsi qu'à la CNAF à des fins statistiques. Elles sont conservées pendant 3 ans après la fin de l'inscription de l'enfant. Conformément à la loi informatique et libertés de 1978 modifiée et au Règlement européen sur la protection des données du 14 avril 2016 (RGPD 2016/679), vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, vous opposer à leur traitement, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de Saint-Louis Agglomération à l'adresse suivante : dpo@agglo-saint-louis.fr

Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 - 68305 Saint-Louis Cedex
Tél. : 03 89 70 90 70 - Fax : 03 89 70 90 85 - www.agglo-saint-louis.fr

